

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): D'accord.

M. l'Orateur: Le motionnaire a-t-il indiqué qui appuie la motion?

M. Otto: Monsieur l'Orateur, je crois qu'un volontaire a déjà fait savoir qu'il l'appuyait.

M. Baldwin: J'appuie la motion, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Je vais demander s'il y a consentement unanime. Je voudrais signaler au député de York-Est et au député de Peace River, qui a appuyé la motion, que la forme de la présente motion peut présenter quelques difficultés, puisqu'elle demande à la Chambre d'étudier les mesures économiques qui devraient être prises. Je ne sais pas exactement comment la Chambre pourrait le faire ni ce qui se produirait si la motion était adoptée. Je pense, cependant, que si la motion était adoptée à l'unanimité, nous pourrions nous mettre d'accord sur la forme du débat, puis passer aux questions relatives à l'aspect procédural de la motion. Je dois tout d'abord demander s'il y a consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime et la motion ne peut pas être mise aux voix.

M. Baldwin: Qui a dit non?

M. McGrath: C'est le secrétaire parlementaire de l'autre côté.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES OFFRES D'EMPLOIS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, je désire présenter une motion en conformité de l'article 43 du Règlement. Son contenu en révélera la portée. Avec l'assentiment de la Chambre, je propose, appuyé par le député de Regina-Lake-Centre (M. Benjamin):

Que la contradiction flagrante entre l'assertion du premier ministre comme quoi un grand nombre d'emplois sont disponibles, pourvu que ceux qui en cherchent veuillent vraiment travailler, et les résultats d'une enquête des Centres de main-d'œuvre du Canada qui établissent à 480,762 le nombre de candidats aux emplois et à 48,057 seulement le nombre d'emplois offerts par les Centres de main-d'œuvre—proportion de 10 pour 1 du nombre de personnes en quête d'emploi par rapport au nombre de postes vacants—soit portée à l'attention du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration en vue d'enquêter immédiatement sur la question.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion proposée par le député de Winnipeg-Nord. Cette motion n'est recevable qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime; la motion n'est donc pas recevable.

[M. Baldwin.]

• (2.30 p.m.)

QUESTIONS ORALES

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LE CAS DES EXPORTATEURS CANADIENS ET LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, avant de poser une question au premier ministre, je veux lui dire de ma part et surtout de la part du secrétaire d'État aux Affaires extérieures combien nous sommes heureux de son retour.

L'hon. M. Sharp: J'appuie la motion.

M. Baldwin: A la lumière de la déclaration que renferme le communiqué déposé aujourd'hui par le premier ministre, nous informant que les premiers ministres provinciaux ont été mis au courant de la part du secrétaire d'État aux Affaires extérieures combien nous sommes heureux de son retour.

M. Baldwin: A la lumière de la déclaration que renferme le communiqué déposé aujourd'hui par le premier ministre, nous informant que les premiers ministres provinciaux ont été mis au courant de la part du secrétaire d'État aux Affaires extérieures combien nous sommes heureux de son retour.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): A part celles que l'on a déjà annoncées à la Chambre, non, monsieur l'Orateur.

M. Baldwin: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. L'exposé économique assez bref et tronqué qu'a fait le ministre des Finances à la conférence représentative de la totalité des déclarations du gouvernement fédéral aux provinces à ce sujet?

Le très hon. M. Trudeau: Excusez-moi, monsieur l'Orateur, j'ai mal entendu la question. Le député y parlait d'une déclaration tronquée. Pourrait-il répéter ce qu'il a dit?

M. Baldwin: Je me ferai un plaisir de poser de nouveau ma question sous une forme différente. La déclaration particulièrement brève et tronquée qu'a faite le ministre des Finances à la conférence représente-t-elle la totalité de l'exposé du gouvernement fédéral aux provinces à ce sujet?

Le très hon. M. Trudeau: Eh bien, monsieur l'Orateur, un communiqué n'est pas la reprise des discours qui ont été prononcés. Un communiqué est un sommaire aussi bref que possible des grandes lignes et du fond d'un exposé; aussi, il est manifeste qu'il ne représente pas la totalité de ce que le ministre a dit pendant trois jours de conférence.

M. Baldwin: Vu la décision prise par les deux chambres du Congrès des États-Unis en faveur des encouragements fiscaux aux exportateurs américains, et du DISC sous une forme ou une autre, le gouvernement a-t-il un plan d'action pour aider les exportateurs canadiens et notre économie dans cette éventualité? Quand ces projets seront-ils soumis à la Chambre pour qu'elle puisse en discuter et prendre les mesures d'usage et, si on ne les lui soumet pas, le gouvernement s'arrangera-t-il pour qu'il y ait des fuites comme d'habitude?